



# RÉGIONALE DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ SECTION FOOTBALL ENTREPRISE

Procès-Verbal du 11 mars 2025 à l'Antenne Sud de Saint Pierre

---

- **Membre de la Commission présent :**

- **Président :**

Jacky AMANVILLE

- **Vice-président :**

Marius HOAREAU

Shakir AKHOONE

- **Secrétaire Générale :**

Karim LAURET

- **Membres :**

Xavier BOTH

Arsène ABLANCOURT

Dany YCARD

- **Membre commission excusé :** Thierry MAHAVANDE

- **Ordre du jour :**

1. ACCUEIL DES CLUBS ET DES SECTIONS
2. PRÉSENTATION DE LA COMMISSION RÉGIONNALE FOOT DIVERSIFIÉ SECTION FOOT ENTREPRISE
3. PROPOSITION ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2025
4. QUESTIONS DIVERSES

## **1) ACCUEIL DES EQUIPES DE FOOTBALL D'ENTREPRISE**

### **Clubs présents :**

FC TELCEM OLYPIQUE DES QUAIS - ADESIR CSLR - AS SBTPC - AS ECBR - NICOLIN Océan Indien FC - AS ZEN BY LE CAP MÉCHANT - AS GM AVIS FOOTBALL - DUBAÏ AUTO FOOTBALL CLUB

### **Allocution du Président de la Commission :**

Le Président de la Régionale du Football Diversifié Mr AMANVILLE Jacky ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les présidents des clubs, en excusant de l'indisponibilité du Président de la LRF Mr MORISCOT Rosaire ainsi que celle de la Vice-Présidente Mme LEBON Marie Christine et du Secrétaire Générale Mr BOURGE Yoann.

Le Président de la commission remercie également les présidents de clubs de leurs présences et de leurs investissements pour le football entreprise.

## **2) PRÉSENTATION DE LA COMMISSION RÉGIONNALE FOOT DIVERSIFIÉ**

- Président : Jacky AMANVILLE
- Vice-Président : Shakir AKHOONE (section futsal)
- Vice-Président : Marius HOAREAU (section foot entreprise)
- Secrétaire général : Karim LAURET

### **MEMBRES :**

- Xavier BOTH
- Thierry MAHAVANDE
- Arsène ABLANCOURT
- Dany YCARD

## **3) PROPOSITION ET MODIFICATION DU REGLEMENT**

La Commission transmettra au Comité Directeur de la Ligue, la proposition de modification du Règlement Foot Entreprise pour la Saison 2025 :

### **RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT :**

#### **Article 9 : Licences joueurs football entreprise**

A partir de la 4<sup>ème</sup> saison, 1 seule double licence sera autorisée (au lieu de 0).

#### **Article 10 - Compétition - Les remplaçants :**

Dans les compétitions (championnat et coupe foot entreprise) les équipes pourront inscrire 16 joueurs (au lieu de 14 joueurs actuellement) sur la feuille de match dont deux gardiens de buts obligatoirement et elles ont trois possibilités de changements de joueur.

En coupe en cas de prolongation, il y a un 4<sup>ème</sup> remplacement sera possible.

### **COUPE - tirage au sort :**

Le tirage au sort du 1er tour de foot entreprise se fera le mardi 25 mars 2025 à 18h00 à l'Antenne Sud de la LRF à Saint Pierre.

### **CHAMPIONNAT :**

La liste définitive des clubs engagées pour la saison 2025 en Football d'Entreprise sera confirmée lors de la prochaine réunion de la commission.

*Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue Réunionnaise de Football dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 49 du Règlement Intérieur de la Ligue Réunionnaise de Football 2025.*

Le Président de la Régionale du Football Diversifié  
Jacky AMANVILLE

Le secrétaire  
Karim LAURET